

## Focus

### de la coopération créative à l'inscription dans la loi, le parcours collectif des acteurs stéphanois



« **Culture & Coopération** fêtera ses 3 années d'existence en octobre prochain.

Les hommes et les femmes qui bâtissent chaque jour ce collectif ne comptent plus les années : voilà une décennie au moins qu'ils cheminent dans la coopération.

Aujourd'hui, la dizaine d'organisations adhérentes comprend des lieux labellisés tels qu'une scène de musique actuelle, un cinéma art & essai ; des projets d'éducation populaire parmi lesquels un café-lecture et des équipes artistiques et techniques (compagnies, prestataires...).

**CULTURE  
COOPERATION**

Notre engagement pour la diversité culturelle et un développement local durable nous a amené à affirmer la coopération comme mode pertinent de gestion des équipements culturels, à s'associer à la société civile et aux collectivités publiques pour co-construire l'intérêt collectif...

Les réussites, et les échecs, ont forgé notre culture du « savoir-faire-ensemble-autrement » : l'expérimentation y tient une place importante et la solidarité en est une valeur forte.

Nous sommes convaincus qu'une économie de la créativité, enjeu des politiques publiques locales ou européennes, ne peut se soustraire aux impératifs de diversité et de droits culturels pour réussir son objectif de transition.

Nous démontrons que l'économie sociale et solidaire est un levier pour articuler, dans la pratique, à la fois les objectifs de compétitivité et d'attractivité du secteur créatif, et les valeurs de diversité et de droits culturels nécessaires à l'accompagnement de ce secteur : une économie créative, inclusive et solidaire. »

*Colin Lemaître, coordinateur de Culture & Coopération*



Visionnez la vidéo de présentation du projet sur  
<http://vimeo.com/44511536>

## Culture & Coopération en chiffres

Ces deux dernières années, le collectif a enregistré une croissance de 15% portant à plus de 4 millions d'euros le budget annuel de l'ensemble.

Cela dans une économie hybride, publique/privée, où plus de 2 millions d'euros de chiffre d'affaires sont générés par les activités, complétés par un taux de co-financement public (aides, subventions et délégations de service public) de 40%.

Les effectifs ont augmenté de 40% (350 salariés tous contrats confondus) et l'emploi a progressé de 50% (53 équivalents temps plein).

Près des 2/3 de cette croissance sont des effets directs et indirects de l'existence et des actions de Culture & Coopération.

*Contrairement aux craintes exprimées, la dynamique de coopération n'entraîne ni un sur-investissement financier artificiel de la part des collectivités publiques, ni un retrait de celles-ci des projets singuliers au profit des actions collectives : "la dynamique de coopération permet avant-tout de développer des modèles économiques s'appuyant sur les ressources privées".*

## Les 3 missions principales de Culture & Coopération

- **Développer une offre de services mutualisés par et pour ses adhérents**

En 2011, le pôle crée E.A.G.E. (« L'équipe associée en groupement d'employeurs ») afin de permettre la mutualisation d'emplois administratifs. 3 postes de comptabilité et de gestion des ressources humaines en temps partagé permettent d'accompagner les organisations dans leur pilotage financier et social.

[www.eage.fr](http://www.eage.fr)

- **Accompagner la création d'activités innovantes sur un mode coopératif**

Culture & Coopération se voit confier une assistance à maîtrise d'ouvrage par Saint-Étienne Métropole pour définir et créer un lieu d'échanges et de coproductions entre tissu économique, monde de l'enseignement supérieur et organisations créatives au coeur du nouveau quartier Manufacture. Le « Mixeur » ouvre en 2013. C'est un tiers-lieu, laboratoire de R&D collaborative.

[www.le-mixeur.org](http://www.le-mixeur.org)

- **Soutenir les professionnels par la mobilisation de ressources**

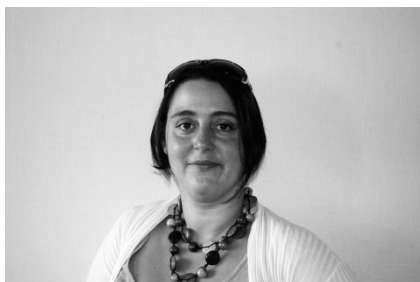
En mars 2012, plus de 300 chercheurs, personnels et élus des collectivités et professionnels de l'art et de la culture convergent à Saint-Étienne pour 3 jours de conférences dans le cadre des rencontres nationales « Culture & développement territorial, construire les coopérations », coorganisées par Culture & Coopération et 14 partenaires français.

[www.rencontres-nationales.com](http://www.rencontres-nationales.com)

Véritable outil support au développement commercial, la Centrale des Marchés Solidaires (CMS) propose un service de veille, d'accompagnement et de formation, aux organisations de l'ESS pour un meilleur accès et l'élaboration de réponses adaptées aux marchés publics et aux commandes privées (en association avec l'IRIAE et Rues du Développement Durable).

<http://marchessolidaires.org>

## La coopération vue par ceux qui la vivent



**Sophie-Bulle Texier,**  
administratrice  
Compagnie La Baroufada

« Nous avons retrouvé chez Culture & Coopération des valeurs et des fonctionnements qui nous correspondent. C'est ce qui nous rassemble et nous fait avancer, dans la diversité des activités qui nous composent. Apprendre à se connaître et à nous faire confiance mutuellement nous a permis de développer des projets collectifs beaucoup plus rapidement que dans une relation de partenariat. C'est aussi une volonté d'ouverture à l'extérieur du milieu de la culture. La rencontre avec des professionnels de domaines différents, l'échange et la prise de recul font évoluer nos propres pratiques. »



**Benjamin Garcia,**  
coordinateur Café-Lecture  
Le Remue-Méninges

« L'aventure Culture et Coopération n'est pas de tout repos et fort heureusement ! Il s'agit bien d'une aventure, d'une ouverture sur de nouvelles pratiques, milieux et possibilités. Des partenariats forts se nouent autour d'objectifs communs et des projets en collaboration permettent le développement des activités de notre structure, mais aussi celui du collectif. Concrètement, notre poids politique, nos capacités d'actions et de réponses sont renforcées de par notre synergie, comme une réponse à des besoins toujours plus grands face à des moyens constants. »



**Norbert Gouttefangeas,**  
opérateur chef d'équipe  
Cinéma Le France

« Avec le modèle coopératif, ce n'est pas mon métier qui a changé, mais l'ambiance et les relations entre les personnes sur mon lieu de travail. Nous allons vers plus de démocratie, toutes les parties prenantes ont le droit à la parole et les salariés sont représentés. Cela crée de la solidarité dans l'équipe. En même temps, faire partie d'un réseau coopératif génère d'une dynamique entre les acteurs qui est intéressante. Nous avons l'impression d'être dans un mouvement global, à l'avant-garde d'une nouvelle forme d'entrepreneuriat, moins orientée vers la rentabilité et plus humaine. »

## Les PTCE et la loi sur l'Économie Sociale et Solidaire

Un pôle territorial de coopération économique (PTCE) peut se définir comme un regroupement, sur un territoire donné, d'initiatives, d'entreprises et de réseaux de l'économie sociale et solidaire associé à des PME socialement responsables, des collectivités locales, des centres de recherche et organismes de formation, qui met en œuvre une stratégie commune et continue de coopération et de mutualisation au service de projets économiques innovants de développement local durable.

Depuis 2012, Culture & Coopération fait partie des 23 pôles témoins (dont 4 rhônalpins) retenus par le groupe de travail national sur les PTCE, auquel participent notamment le Labo de l'ESS, le CNCRES, la COORACE, le RTES et IRIS.

Cet espace d'échanges a permis de mettre en avant et de développer ces dynamiques de coopération économique territoriale, y compris dans le domaine culturel.

Il a également favorisé une meilleure prise en compte par les politiques de cette force économique au service d'un développement local solidaire et durable, et renforcé les coopérations entre les différents partenaires.

Présentée au Parlement à l'automne 2013, la « loi portant reconnaissance et développement de l'ESS », outre une définition et des moyens spécifiques, donne une assise juridique aux PTCE, sur la base des travaux enrichis par les acteurs.

Pour les développer et ainsi favoriser la création d'emplois non délocalisables, elle prévoit le lancement d'un appel à projet de 3 millions d'euros (soit 15 pôles), auquel Culture & Coopération répond.

*Plus d'informations sur les PTCE : [www.ptce.fr](http://www.ptce.fr)*